



Bulletin de la **DOCUMENTATION** **ÉCOLOGIQUE VOIRONNAISE** pour **L'HISTOIRE DE L'ENVIRONNEMENT** **ET L'ÉCOLOGIE DANS LE MONDE**

EDITORIAL : Le président Macron avait déclaré **la guerre** au virus, mais c'est le Covid qui gagne tous les jours **les batailles**. Quand Macron regarde l'avenir, il ne voit que **la partie immergée de son iceberg**, son obsession, c'est-à-dire, pour lui, l'élection présidentielle de 2022. Il refuse de regarder les décès qui progressent, mais aussi les élections départementales, les élections régionales et, même, son référendum sur la Constitution qui devraient arriver avant la présidentielle. Ainsi, malgré ses promesses, il piétine en plus les demandes de la Convention Climatique sur le Climat, en refusant celles qui le dérange. En fait, il ne comprend pas qu'il se profile une multiplication des crises causées par ses méconnaissances de l'environnement et son manque de prévision du futur. L'avenir, ce sont des crises sanitaires, des crises liées au climat, des crises sociales induites pour la France, comme pour l'Europe et le le Monde. Macron a **la tête dans son guidon**, il va sa route avec ses soutiens godillots. Est-ce qu'il voit vraiment ce qui se profile de son propre avenir ? Ne sera-t-il pas estimé comme responsable de son **aveuglement**, emmené plus tard en justice par des jeunes d'aujourd'hui qui demandent et demanderont forcément des comptes ?

Sommaire :

page 2 - Abeilles (suite)

page 3 - Effet de serre (suite)

page 4 - Nicolas Hulot (suite)

page 5 – Centrale nucléaire de Fessenheim (suite)

page 6 – «Noé, l'environnement et l'administration »



Documentation Ecologique Voironnaise
32-34 rue Vaucanson Rez-de-chaussée
38500 VOIRON

Les visites se font sur rendez-vous au
06 25 25 52 29 (sans répondeur)
utiliser de préférence le mail
gaby.rajon@gmail.com



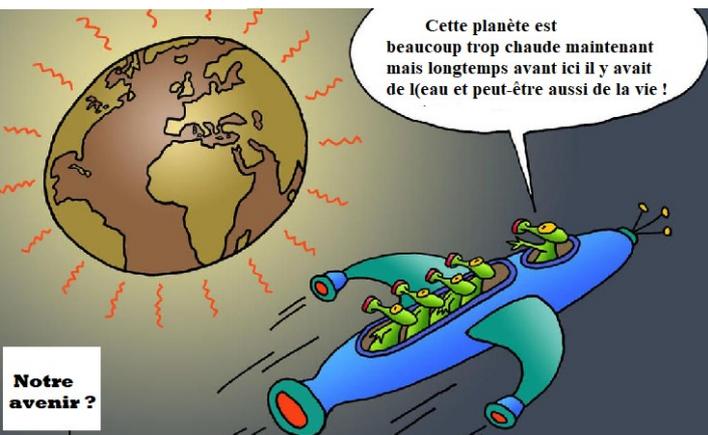
ABEILLES 5 - abeilles et humains même combat (suite)

7 février 2017..... Tueurs d'abeilles et d'humains ? Bien connus pour les dégâts qu'ils occasionnent sur les abeilles, les pollinisateurs sauvages ou encore les organismes aquatiques, les insecticides néonicotinoïdes sont aussi soupçonnés d'effets délétères sur les humains. C'est ce que suggère la première analyse systématique de la littérature scientifique sur le sujet, publiée le 2 février dans la revue *Environmental Health Perspectives*. Imidaclopride, thiaclopride, thiaméthoxame, acétamipride... les sept molécules de cette famille connaissent, depuis leur introduction sur le marché, au milieu des années 1990, une croissance fulgurante, représentant aujourd'hui plus de 40% du marché mondial des insecticides agricoles. Pourtant, notent Melissa Perry (George Washington University, Etats-Unis) et ses coauteurs, «on en sait jusqu'à présent peu sur les effets de l'exposition humaine» à ces produits. Mais «peu». ce n'est pas rien du tout. Après avoir épluché l'ensemble des études disponibles, les chercheurs en ont identifié huit donnant des éléments de réponse. Dont quatre offrent des indices sur les effets d'une exposition chronique à ces substances. Elles rapportent «des associations avec des conséquences développementales ou neurologiques défavorables» : augmentation du risque d'autisme, de troubles de la mémoire et de tremblements, d'une malformation congénitale du cœur (dite «tétralogie de Fallot»), ainsi que d'une autre anomalie congénitale grave, l'anencéphalie (absence partielle ou totale de cerveau et de crâne à la naissance). Des effets neurologiques, ou sur le développement du cerveau, ne seraient pas si étonnants. D'une part, les «néonics» ont précisément été conçus pour interagir avec certains récepteurs cérébraux que les insectes ont en commun avec les mammifères. D'autre part, dit-on à l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses), «deux de ces substances, l'acétamipride et l'imidaclopride, ont déjà vu leurs niveaux d'exposition acceptables être abaissés, à la suite de travaux de 2012 montrant leurs effets sur le développement du cerveau». L'étude en question portait sur des neurones de rat. En ce qui concerne les humains - dans les conditions d'exposition réelle de la population générale, mais surtout des travailleurs agricoles et des jardiniers -, Melissa Perry et ses coauteurs insistent sur le caractère seulement indicatif de ces suspicions. Les études auscultées sont en effet «limitées en nombre» et présentent des limites méthodologiques, notamment en, raison de la petite taille des échantillons de population étudiés. «Notre message principal consiste à attirer l'attention sur le manque de connaissances scientifiques sur l'exposition humaine aux néonics, dit Mme Perry. Leur utilisation est si généralisée que la recherche doit s'organiser rapidement pour savoir dans quelle mesure les hommes sont exposés, et avec quels effets sanitaires potentiels». D'autant plus, écrivent les chercheurs, que ces substances «persistent dans l'environnement». «On les trouve dans les sols, les poussières, les zones humides, les eaux souterraines, les plantes non traitées, les vertébrés non ciblés et dans les aliments ordinaires du régime américain, y compris des espèces marines issues de la pêche ou de l'aquaculture», précisent-ils. En France, ajoute Delphine Batho, députée (PS) des Deux-Sèvres à l'origine de l'interdiction de ces substances prévue en 2018 dans l'Hexagone, «l'imidaclopride compte parmi les 15 substances les plus «fréquemment détectées dans les cours d'eau, alors qu'il pointait à la 50e place voilà moins de dix ans». En outre, ces substances sont principalement utilisées de manière systémique: les semences sont enrobées avant d'être semées, de manière que la plante s'imprègne du produit tout au long de sa croissance, devenant ainsi elle-même insecticide. «Le lavage des aliments avant consommation ne permet pas de les débarrasser des néonics, contrairement à la majorité des autres pesticides», écrivent les chercheurs. Selon les données du ministère américain de l'agriculture, plus de la moitié des échantillons de fruits et légumes testés contiennent des traces de plusieurs de ces substances. . Qu'en reste-t-il chez les humains ? On l'ignore. «Nous ne disposons pas de données d'exposition de la population française à cette famille de molécules». dit-on sobrement à Santé publique France. Le cas hexagonal n'est pas isolé. «A ma connaissance, il n'existe pas de telles études de biosurveillance, dit Melissa Perry. Il n'y a actuellement aucun biomarqueur validé pour mesurer les néonics dans l'organisme, et, jusqu'à ce que nous en ayons, il est impossible de mener une étude de biosurveillance. Une méthode a récemment été proposée par des chercheurs japonais pour les mesurer dans l'urine, mais elle doit à ma connaissance être répliquée et validée.» En attendant, il est difficile de savoir si ces substances sont rapidement évacuées après ingestion ou inhalation, ou si au contraire elles se stockent dans l'organisme. «Sans méthode adéquate pour y détecter les néonics, nous ne pouvons pas estimer avec confiance leur capacité à s'accumuler dans les organes ou les tissus humains», précise Mme Perry. En avril 2016, les ministères de la santé et de l'environnement ont saisi l'Anses pour obtenir une expertise approfondie des effets sanitaires potentiels de ces substances sur l'être humain. Il aura donc fallu attendre un quart de siècle après leur mise sur le marché pour que les pouvoirs publics se posent la question. L'Anses promet son rapport pour le printemps, mais vu la pauvreté des connaissances sur le sujet, il y a toutes les chances qu'il ressemble plutôt à un programme de travail.



Mars 2017..... La production de miel en France en 2016 a été de 9000 tonnes. Elle a fortement décliné au cours des deux dernières décennies (singulièrement depuis le milieu des années 1990 et la mise sur le marché des insecticides néonicotinoïdes). Selon l'Union nationale de l'apiculture française (UNAF), la production nationale est passée de 32 000 tonnes en 1995 à moins de 9000 tonnes en 2016. (suite au n°51)

EFFET DE SERRE - Ch15 - CONFERENCE DE MILAN - COP 9



23 mars 2004..... D'ici aux 31 mars, chacun des Etats membres de l'Union européenne doit transmettre à Bruxelles son plan afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ce fait inquiète nombre d'entreprises européennes qui pressent la Commission de revenir sur certains des engagements pris lors du sommet de Kyoto en 1997. Elles s'inquiètent des éventuelles conséquences économiques d'un cavalier seul européen, tandis que les Etats-Unis et la Russie traînent toujours des pieds pour se conformer à l'accord international. En outre, la directive européenne sur le climat introduit des disparités entre entreprises en n'intégrant pas, par exemple, les secteurs de l'aluminium et des matières plastiques. Le groupe sidérurgique Arcelor a déposé un recours devant la Cour de justice contre cette directive européenne qui impose aux industriels de réduire leurs

émissions de CO2 à partir de 2005. Arcelor estime introduit des distorsions de concurrence et déclare qu'il n'y a pas que l'industrie qui pollue mais aussi le transport et le chauffage.

30 mars 2004..... En Allemagne, après plus de cinq heures de réunion, M. Schroder et Joschka Fischer ont obtenu un compromis entre le ministre SPD de l'économie et le ministre Vert de l'environnement, Jurgen Trittin. Après plusieurs semaines de relations difficiles, l'accord final est trouvé : l'Allemagne réduira ses émissions de CO2 industrielles à 503 millions de tonnes par an d'ici à 2007 et, en 2012, ce chiffre devrait être ramené à 455 millions de tonnes. Sont affranchis de cette contrainte, les industries de l'acier, du verre et de la céramique (à cause de la concurrence étrangère). La direction du parti Vert allemand se préoccupe de l'influence de plus en plus grande du secteur industriel sur la coalition gouvernementale. Les acquis écologiques commencent à en souffrir, mais l'avenir de la coalition pourrait aussi en souffrir.

31 mars 2004..... L'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Environnement (ADEME) dresse le bilan de la pollution de l'air par émission de CO2 par les automobiles. La moyenne des émissions des voitures mises sur le marché en 2003 est restée stable par rapport à 2002, soit un taux de 155 g de CO2 rejeté par kilomètre. Le secteur des transports est celui où les émissions de gaz à effet de serre augmentent le plus, du fait de l'augmentation des déplacements. Il pourrait représenter 27% des émissions françaises en 2010 contre 22% en 1990. En 1995, les constructeurs automobiles européens se sont engagés à réduire de 25% à l'horizon 2008 les émissions de CO2 produites par leurs nouveaux modèles, soit un taux moyen de 140 g/km. Mais, après avoir régulièrement décliné ces dernières années, le taux moyen d'émission stagne. La France est, en Europe, au quatrième rang des pays les moins émetteurs de CO2 derrière le Portugal, l'Espagne et l'Italie, la moyenne européenne étant de 164 g/km. La progression, en France, des ventes de véhicules diesels fait baisser les rejets de CO2 (même si un autre type de pollution va augmenter), mais ce gain est annulé par la vogue des 4x4. Dans la catégorie essence, la voiture la plus performante est la Toyota Prius, une automobile hybride électricité-essence, avec 104 g de CO2 par kilomètre. Elle arrive en tête du classement de l'ADEME. Le prix de l'hybride est malheureusement supérieur de 15 à 20% du véhicule diesel équivalent.

Début avril 2004..... La France a raté, le 31 mars, le rendez-vous européen sur le climat. Ce jour là, en effet, chaque État membre devait remettre à la direction environnement de la Commission son plan national d'allocation de quotas de CO2 qui fixe pour les années 2005 à 2007 les quantités de rejet de gaz à effet de serre. Seuls cinq pays, l'Allemagne, l'Australie, le Danemark, la Finlande et l'Irlande, ont tenu leurs engagements. Ce n'est pas le cas de la France car Raffarin n'a toujours pas arbitré sur la question. En effet, les industriels français mènent une lutte ardente contre la seule idée d'une diminution trop importante des émissions qui, selon eux, va casser la croissance. Raffarin promet d'envoyer un plan définitif du projet aux environs du 15 avril. Les plans de trois autres pays, le Pays-Bas, le Portugal et le Royaume-Uni, sont prêts mais non transmis à l'Europe. L'Espagne et la Grèce ont officiellement demandé un allongement du délai. Il apparaît que des pays ont besoin d'un délai supplémentaire pour cause d'élections récentes (c'est le cas de la Grèce, de l'Espagne et de la France). Mais ensuite, ces gouvernements s'exposent à des sanctions de Bruxelles.

14 avril 2004..... En France, le Conseil des ministres adopte une ordonnance créant le régime de quotas d'émission qui permettra au pays de participer à la future bourse européenne du gaz carbonique dans le cadre du protocole de Kyoto de lutte contre le changement climatique.

18 mai 2004..... La Commissaire européenne à l'environnement menace de poursuivre en justice six pays membres qui n'ont pas encore présenté de plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre. À savoir, la France, le Portugal, l'Espagne, la Belgique, la Grèce et l'Italie.

21 mai 2004..... La Russie signe un accord avec l'Union européenne pour intégrer l'organisation mondiale du commerce (OMC) et se dit prête à ratifier le protocole de Kyoto. Concernant l'OMC, Moscou s'est engagé à augmenter le prix du gaz à l'intérieur de son territoire et à réviser son système de taxe imposée pour le survol de la Sibérie. Concernant l'effet de serre, M. Poutine fait savoir que la Russie va accélérer le mouvement : "Nous sommes favorables au processus de Kyoto. Nous le soutenons. Nous avons quelques inquiétudes quant aux obligations que nous devons assumer".

(suite au numéro 51)

NICOLAS HULOT

ch8 – Vers «En marche »

19 juin 2016..... Yannick Jadot déclare dans le journal «Le Monde » que, si on prend la situation d'aujourd'hui, il prend acte de la position du PCF et d'EELV, qui refusent une primaire avec Hollande. Dans une primaire de gauche et des écologistes, il ne croit pas une seconde que la ligne de Valls gagne. «Je veux donner l'espoir qu'avant 2017, il y ait un espace pour une gauche moderne, pro-européenne et écologiste qui soit majoritaire. De toute façon, si on exclut la confrontation de ce pôle avec le social-libéralisme d'un Macron, le républicanisme autoritaire d'un Valls ou le national-étatisme d'un Mélenchon, si on ne bâtit pas les alliances nécessaires, on disparaîtra du paysage pour les dix prochaines années » affirme-t-il. En conséquence, Jadot envisage de se présenter à la présidentielle. Il veut défendre une écologie qui projette les gens positivement vers l'avenir pour redonner du pouvoir démocratique aux citoyens, moderniser l'économie, retrouver l'envie de solidarité et le plaisir de la diversité. Si Hulot n'est pas candidat, il faudra trouver le moyen qu'un candidat écolo incarne bien au-delà d'EELV. Le processus interne de désignation ne devra pas abîmer cette candidature et éviter les chamailleries qui polluent tellement l'image des écologistes.

21 juin 2016..... L'écologiste François de Rugy, en rupture de ban avec EELV, se montre intéressé par la primaire des gauches pour l'élection présidentielle. Tout le monde s'interroge sur l'éventuelle candidature de Nicolas Hulot. L'animateur serait décidé à concourir à la présidentielle, avec ou sans le soutien des écologistes officiels. S'il décidait de s'aligner dans la primaire, il représenterait un grand danger pour François Hollande. Même si Jean-Luc Mélenchon et David Cormand (le nouveau patron des Verts) confirment qu'il ne faudra pas compter sur leur participation, le président sortant ne sera pas à la fête.

22 juin 2016..... D'après le Canard enchaîné, voici les dernières confidences de Nicolas Hulot à ses proches : «Je ne serai candidat à la présidentielle que si Hollande n'y va pas, leur a-t-il confié. Dans ce cas, j'aurais une vraie carte à jouer ». Il rêverait alors de prendre la tête de large fédération de gauche qui irait de Macron à Mélenchon. Lequel Mélenchon, toujours selon Hulot, aurait beaucoup de mal à refuser la main tendue. «Tous les autres scénarios sont risqués, explique Hulot. Si Montebourg gagne la primaire, comment imaginer que Valls fasse sa campagne et inversement ? Il y aurait trop de dégâts ». Le Canard finit par se demander si Hulot ne prédit pas son élection dès le premier tour. En tout cas, Hulot est poussé par ses «amis » à accélérer pour la présidentielle. Ils viennent de créer un microparti pour recueillir des dons et financer une éventuelle campagne. Ces faits navrent Pascal Durand, ex patron de EELV, qui affirme qu'il y en a qui se la racontent, il ne s'agit qu'une démarche de précaution pour garder toutes les options ouvertes, mais ce n'est pas un signal de plus.

26 juin 2016..... Nicolas Hulot tient une tribune dans Le Monde : Pour lui, le Brexit est l'occasion de repartir en avant. Il faut faire de ce coup dur l'occasion d'un rebond et s'assurer que la sortie de Londres de l'Union européenne ne soit pas un synonyme de fin d'un projet de paix. Extraits : «Notre avenir collectif est désormais menacé de s'embourber dans un mouvement de repli souverainiste, derrière lequel avancent à peine masquées les pulsions nationalistes et les démagogies populaires, dont on sait trop à quelles conséquences meurtrières elles ont déjà conduit. Ce vote exprime un choix de régression et d'enfermement, à rebours du futur. Avec le Brexit, c'est le triomphe d'une illusion dramatique, laisser croire qu'il vaut mieux jouer solo qu'en équipe » Et de s'étonner qu'on peut se sentir protégé derrière ses frontières, barricadé dans sa forteresse, contre les défis universels comme le climat, l'énergie, les pollutions, les migrations, les dettes, les inégalités. Il s'agit maintenant de réagir pour que le Brexit ne signifie pas la fin du projet européen. Il appartient aux Européens de faire preuve de résilience et de s'émanciper du périmètre sacré des affaires et des élites. Rendre l'Europe aux peuples et aux gens ordinaires, regrouper les énergies autour de grands projets d'avenir. Construire ensemble un nouveau modèle de développement. Comment ? Selon quelles modalités ? Quelles orientations ? Le débat européen frappe à la porte de notre histoire. L'Europe doit être un magnifique espace de paix, de coopération et de prospérité. C'est notre patrie !

5 juillet 2016..... L'écologiste Nicolas Hulot (61 ans) annonce qu'il renonce à se présenter à la présidentielle de 2017. Dix ans après avoir renoncé à concourir à l'élection de 2007, parce que les autres candidats avaient presque tous signé son pacte, Hulot jette une nouvelle fois l'éponge et ne sera pas candidat l'an prochain. «Conscient de l'attente et de l'espoir que certains ont placé en moi, je ne pouvais écarter d'un revers de main cette hypothèse. Mais l'honnêteté m'oblige à ne pas nourrir plus longtemps une attente que je ne pourrai satisfaire » écrit Nicolas. «Ce que je ne peux pas, c'est endosser l'habit de l'homme providentiel. Je ne me sens ni suffisamment armé, ni suffisamment aguerri

pour cela » explique-t-il, mais il veut tout de même continuer à peser dans le débat. Il explique encore : «Ce que je vois, c'est une société inquiète, fragmentée et désabusée par les crises qui la traversent et par l'absence de réponse publique. Mais ce que je vois aussi, c'est un élan pour inventer un monde plus juste et solidaire ». L'ancien présentateur de télévision entend fédérer et réconcilier ces aspirations et ces porteurs de solutions autour d'un même projet pour la France. Il ajoute : «Ce que je peux, avec ma fondation, c'est contribuer, dans les mois à venir, à additionner les énergies positives de ceux qui ne se résignent pas, pour que le pays se réconcilie et reprenne confiance en lui ». Le retrait de Hulot arrange le président Hollande et aussi donne une voie libre chez les écologistes. Il fait aussi des malheureux autour de ses proches comme Jean-Paul Bisset, ancien député européen EELV. Le philosophe Dominique Bourg, lui, se dit soulagé car Hulot n'est pas fait pour cela.

(suite au numéro 51)



FESSENHEIM ch5- C'est pour quand ? (suite)

7 décembre 2017..... L'exploitant de la centrale nucléaire de Fessenheim a déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire un événement significatif relatif à la perte du confinement dynamique de certains locaux du bâtiment des auxiliaires nucléaires. Le système de ventilation du bâtiment des auxiliaires nucléaires permet de maintenir une qualité d'air à l'intérieur des locaux compatible avec le bon fonctionnement des équipements et l'accès du personnel ainsi que le confinement des installations en cas de situation accidentelle. L'air est ensuite rejeté à la cheminée après filtration et contrôle. Le bâtiment des auxiliaires nucléaires est maintenu en dépression permanente. Le 5 décembre 2017, à l'occasion du remplacement de filtres du système de ventilation du bâtiment des auxiliaires nucléaires, différents registres de ventilation sont fermés et deux ventilateurs sur les trois que comportent le circuit sont arrêtés. Il est alors constaté que la différence de pression entre plusieurs locaux n'est plus respectée. Les registres sont alors rouverts et les ventilateurs redémarrés afin de rétablir le confinement dynamique des locaux. Cependant, le délai fixé par les spécifications techniques d'exploitation pour remettre en conformité l'installation a été dépassé. Cet événement n'a pas eu de conséquence réelle sur le personnel, sur l'environnement et sur la sûreté de l'installation. Toutefois, compte tenu du non-respect des spécifications techniques d'exploitation, il a été classé au niveau 1 de l'échelle internationale des événements nucléaires INES.

4 janvier 2018..... «On va enclencher la procédure de concertation et de réflexion sur la reconversion du site de Fessenheim» annonce Sébastien Lecormu, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Ecologie. Il ira le 18 janvier en Alsace pour installer un «comité de pilotage» en précisant que son déplacement dans le Haut-Rhin durera trois jours. Cette doyenne des centrales nucléaires françaises doit fermer au moment où le réacteur de Flamanville entrera en service, ce que EDF prévoit entre fin 2018 et début 2019. Cette fermeture programmée est contestée par des élus régionaux et les syndicats d'EDF qui craignent pour l'emploi et la sécurité énergétique de l'Alsace, alors que la centrale fait travailler des dizaines de sous-traitants et produit l'équivalent de 65% de la consommation d'électricité de la région. «On a beaucoup de pistes de travail très concrètes» affirme Sébastien Lecormu, évoquant la gestion du foncier ou encore la question de la sécurité énergétique. Sur le sujet sensible des emplois, le secrétaire d'État dit qu'on doit pouvoir les reconvertir, sans donner plus de précisions.

18-20 janvier 2018..... Ce n'est pas le ministre de la transition écologique mais son secrétaire d'État Sébastien Lecormu qui se rend en Alsace pour la centrale nucléaire de Fessenheim pour rencontrer sur place les élus de tous niveaux, les salariés, la direction de la centrale et aussi les agents économiques. Il est conscient d'arriver dans un territoire fragilisé dont les acteurs sont déboussolés. Il veut apporter de la méthode et un objectif. La méthode est l'installation d'un comité de pilotage réunissant acteurs de terrain et services de l'État pour préparer la reconversion du site. L'objectif est l'élaboration d'un projet de territoire exemplaire qui, à ce stade, reste à inventer. Lecormu pense que le bassin de Fessenheim, avec beaucoup de foncier disponible, a des cartes à jouer dans le domaine industriel. En particulier dans les énergies renouvelables (réseaux de chaleur, photovoltaïque ou méthanisation) qui peuvent être des axes de transition économique, de création d'emplois et de sécurisation de l'approvisionnement énergétique. Autre perspective, la restructuration d'une filière nucléaire dans la région Grand-Est, autour du démantèlement des sites nucléaires et du futur site d'enfouissement de Bure. Il se dit certain que les élus sont mobilisés pour réussir l'après Fessenheim. Mais les intéressés sont pourtant sur la défensive, tandis que les salariés sont encore moins bien disposés. Les enjeux sont lourds : 800 salariés et environ 2000 emplois directs et indirects, plus 14 millions d'euros de recettes fiscales annuelles pour les collectivités. La CGT du nucléaire déclare que la fermeture va être une catastrophe économique et sociale, elle reste pourtant partante pour participer au groupe de pilotage. Ici, tout le monde espère que Lecormu n'arrive pas les mains libres, mais il explique qu'il ne vient pas faire un chèque et s'en aller. C'est au territoire d'élaborer son projet d'avenir. L'accompagnement financier suivra les projets ambitieux. Des commentateurs font remarquer malicieusement que depuis 2013 la tranche 1 de Fessenheim a été indisponible pendant quatre mois et demie, et la tranche 2 pendant près de deux ans (et toujours en panne). EDF et l'ASN rétorquent qu'il faudra cinq ans pour tout arrêter, il reste du temps pour ranimer les deux tranches de réacteurs.

6 février 2018..... L'exploitant de la centrale nucléaire de Fessenheim a déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire un événement significatif relatif à la détection tardive d'un écart affectant le fonctionnement de l'ébulliomètre d'une voie de sûreté du réacteur 1. La température et la pression de l'eau du circuit primaire d'un réacteur doivent respecter des valeurs limites imposées par les règles générales d'exploitation, notamment pour se prémunir contre le risque d'ébullition. En effet, l'ébullition de l'eau diminue l'efficacité du refroidissement du cœur et peut conduire à l'endommagement des assemblages de combustible. Les ébulliomètres sont des dispositifs qui permettent de mesurer l'écart entre la température de l'eau de la cuve et la température d'ébullition à la pression correspondante. Ces mesures sont réalisées à partir de thermocouples situés dans la cuve du réacteur. Chaque réacteur dispose de deux voies redondantes de l'ébulliomètre, (voie A et voie B). Le 19 janvier 2018, à la suite d'un essai périodique, l'exploitant de la centrale de Fessenheim n'a pas réalisé toutes les actions nécessaires à la remise en fonctionnement de la voie A de l'ébulliomètre. Un défaut d'un voyant lumineux n'a pas permis à l'exploitant d'identifier ce manquement. Le 4 février 2018, lors de la réalisation d'un autre essai, l'exploitant identifie la panne du voyant lumineux et s'aperçoit ainsi de l'indisponibilité d'une partie de la voie A de l'ébulliomètre depuis l'essai périodique du 19 janvier 2018. Il remet alors en conformité l'installation. Du fait du fonctionnement satisfaisant de la voie B de l'ébulliomètre, cet événement n'a pas eu de conséquence sur la sûreté de l'installation. Toutefois, compte tenu de la détection tardive de la perte de la redondance, il a été classé au niveau 1 de l'échelle internationale des événements nucléaires INES.

(Suite au numéro 51)

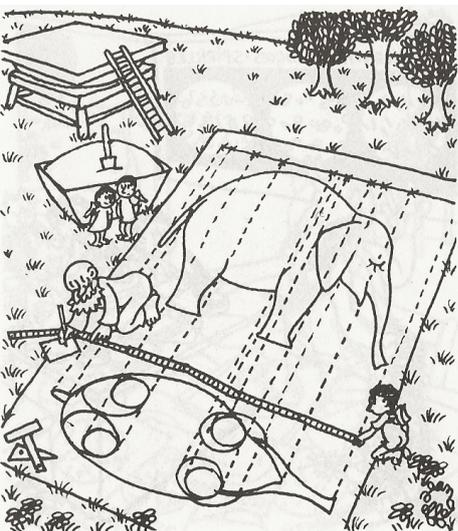


«Noé, l'environnement et l'administration »

avril 2015..... Voici une histoire, une blague (drôle ou pas), qui circule actuellement :

En 2015 après Jésus-Christ, Dieu visite Noé et lui dit: «Une fois encore, la terre est devenue invivable. Construis une arche et rassemble un couple de chaque être vivant ainsi que quelques bons humains. Dans six mois, j'envoie la pluie durant quarante jours et quarante nuits, et je détruis tout !!! » Six mois plus tard, Dieu retourne visiter Noé et ne voit qu'une ébauche de construction navale. «Mais, Noé, tu n'as pratiquement rien fait ! Demain il commence à pleuvoir ! » « Pardonne-moi, Tout Puissant. j'ai fait tout mon possible mais les temps ont changé : - J'ai essayé de bâtir l'arche mais il faut un permis de construire et l'inspecteur me fait des ennuis au sujet du système d'alarme anti-incendie. - Mes voisins ont créé une association parce que la construction de l'échafaudage dans ma cour viole le règlement de copropriété et obstrue leur vue. J'ai dû recourir à un conciliateur pour arriver à un accord. - L'Urbanisme m'a obligé à réaliser une étude de faisabilité et à déposer un mémoire sur les coûts des travaux nécessaires pour transporter l'arche jusqu'à la mer. Pas moyen de leur faire comprendre que la mer allait venir jusqu'à nous. Ils ont refusé de me croire. - La coupe du bois de construction navale s'est heurtée aux multiples Associations pour la Protection de l'Environnement sous le triple motif que je contribuais à la déforestation, que mon autorisation donnée par les Eaux et Forêts n'avait pas de valeur aux yeux du Ministère de l'environnement, et que cela détruisait l'habitat de plusieurs espèces animales. J'ai pourtant expliqué qu'il s'agissait, au contraire de préserver ces espèces, rien n'y a fait. - J'avais à peine commencé à rassembler les couples d'animaux que la SPA et WWF me sont tombés sur le dos pour acte de cruauté envers les animaux parce que je les soustrayais contre leur gré à leur milieu naturel et que je les enfermais dans des pièces trop exigües. - Ensuite, l'agence gouvernementale pour le Développement Durable a exigé une étude de l'impact sur l'environnement de ce fameux déluge. - Dans le même temps, je me débattais avec le Ministère du Travail qui me reprochait de violer la législation en utilisant des travailleurs bénévoles. Je les avais embauchés car les Syndicats m'avaient interdit d'employer mes propres fils, disant que je ne devais employer que des travailleurs hautement qualifiés et dans tous les cas, syndiqués. - Enfin le Fisc a saisi tous mes avoirs, prétextant que je me préparais à fuir illégalement le pays tandis que les Douanes menaçaient de m'assigner devant les tribunaux pour "tentative de fuite". Aussi, pardonne-moi, Tout Puissant, mais j'ai manqué de persévérance et j'ai abandonné ce projet. » Aussitôt les nuages se dissipent, un arc-en-ciel apparaît et le Soleil luit. «Mais tu renonces à détruire le monde ? » demande Noé. « C'est inutile, répond Dieu. l'Administration s'en charge.

»



←Noé doit dimensionner ses animaux
Noé emmène aussi des visiteurs indésirables →

(tiré des dessins de Jean Effel)

